

Ateliers numériques gratuits ouverts à tous

En 2022, toutes vos démarches se feront en ligne. Êtes-vous préparé-es ?

Peu importe votre niveau, rendez-vous tous les jeudis à partir du 27 janvier de 14h à 17h au local ASC, 5 rue de la Grange pour rencontrer les volontaires d'Unis-Cité. Ils sont là pour vous aider : par exemple utiliser un smartphone, une tablette ou un ordinateur, gérer votre boîte mail, effectuer vos démarches administratives en ligne, installer ou désinstaller vos applications.

Contactez la mairie au 02 99 63 23 63.

▶ Ralentisseurs route de l'Abbaye

Début février, l'installation des clôtures autour du chantier du nouveau centre de loisirs va empiéter sur le parking de l'école. Sur le trajet école-parking mairie, les enfants, parents et enseignantes vont plus fréquemment emprunter le passage piéton face au portail de la mairie. La pose de balises à cet emplacement, en phase de test, a pour but de protéger les piétons en provoquant un ralentissement des véhicules.



▶ PHYTOSIGNAL arrive en Bretagne

Vous souhaitez signaler des effets indésirables ou vous avez des interrogations en lien avec les pulvérisations de pesticides : un numéro vert gratuit 0 805 034 401 vient d'être mis en place. À quoi ça sert ? c'est un moyen de centraliser les signalements pour mieux les prendre en charge et ainsi évaluer et prévenir les risques sanitaires bretons liés à l'exposition aux pesticides. Pour en savoir plus : <http://fredon.fr/bretagne/>

▶ Plan Climat Air Énergie de Rennes métropole

Vous êtes chauffé à l'électricité et vous souhaitez mieux maîtriser vos consommations d'énergie ? Rennes Métropole soutient la solution de la société Voltalis : un boîtier connecté est installé gratuitement chez vous. Raccordé aux appareils les plus énergivores, il est ainsi capable de réduire temporairement leur consommation sans perte de confort pour les occupants. Autre avantage : cette solution permet de soulager le système électrique lors des pics de consommation hivernaux. La société Voltalis démarchera sur notre commune au mois de février.

Contact Voltalis : 02 44 19 84 62 - ille-et-vilaine@voltalis.com - www.voltalis.com

▶ Eaux et assainissement : nouvelle tarification au 1^{er} janvier 2022

L'accroissement de la population et le vieillissement des équipements conduisent Rennes métropole à investir 90 M€ dans les réseaux d'assainissement d'ici à 2050. La tarification au m³ est progressive et doit inciter à consommer moins d'eau. <https://metropole.rennes.fr/investir-dans-leau-une-necessite>

▶ Élections présidentielles des 10 et 24 avril 2021

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 2 mars par internet, le 4 mars par papier.

S'inscrire en ligne sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Infos UTILES

MAIRIE

3 rue de l'Abbaye - 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt
02 99 66 23 63
secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr
www.saint-sulpice-la-foret.fr



Ouverture au public

le lundi de 14h à 18h30
du mardi au vendredi de 9h à 12h
le samedi de 9h à 12h (les semaines paires uniquement)
Le maire et ses adjoint-es reçoivent sur rendez-vous.

BIBLIOTHÈQUE

3 route de Saint-Denis - 02 99 66 27 10
lundi de 16h30 à 18h, mercredi de 10h à 12h
et 14h30 à 16h30 et samedi de 10h30 à 12h15.
La bibliothèque sera fermée pendant les vacances d'hiver.
biblio.stsulpicelaforet@gmail.com

Condoléances

Nous avons appris avec tristesse les décès de Monsieur Jean-Marie Jamelot, doyen de la commune et de Pierre-Yves Lechat, membre de la collégiale du Guibra.

URBANISME

Permis de construire :

- SCEA Écurie Houssais *Écuries* - Chemin des Cavaliers

Déclarations préalables :

- Loïck Belhade *Véranda* - 8 rue Raoul de la Futaye
- Laurence Bigué *Isolation et bardage bois* - 4 la Porte Neuve
- Camille Weiss *Sortie de cheminée* - 1 rue de la Grange
- Sébastien Chauvin *Abri de jardin* - 8 rue de la Grange
- Commune de Saint-Sulpice-la-Forêt *Remplacement de menuiseries* - Centre culturel
- Jean Prioul *Mur de soutènement* - 5 rue Flora Tristan

▶ GESTION DES DÉCHETS

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS - Z.A. DU TRONCHAY
du 1^{er} novembre au 31 mars
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
Samedi de 14h à 17h



Chères Sulpiciennes et chers Sulpiciens,

Le mois de janvier est à la fois une étape et un nouveau départ. 2021 restera comme 2020 une année singulière et éprouvante compte tenu de la situation de pandémie que nous connaissons. Mais elle aura été également fructueuse en termes d'émergence et de lancement de projets pour la municipalité.



Sans ici en faire une liste exhaustive, nous avons œuvré avec force et détermination pour répondre aux engagements que nous avons pris, avec, autant que possible, la participation des habitants, des usagers et des associations.

Au-delà s'ouvre devant nous 2022, un vaste champ de possibles où chacun pourra apporter des réponses, à l'échelle locale comme nationale. Sans augurer des résultats de ces échéances électorales, nous garderons les enjeux de justice sociale, d'accueil, d'éducation, de transition écologique, d'accès à la culture, à la vie associative et citoyenne comme priorités de notre mandat.

Je vous souhaite sincèrement mes meilleurs vœux, des moments de joie, de bonheur et, je l'espère, des temps festifs et collectifs qui nous donneront l'occasion de nous retrouver.

Bonne année à vous et à ceux et celles qui vous sont chers.

Yann Huaumé,
Maire de Saint-Sulpice-la-Forêt

Recensement du 20 janvier au 19 février à Saint-Sulpice-la-Forêt

À quoi ça sert ?

Grâce à ces données, les projets de la commune peuvent être adaptés à la population. De ces chiffres découle aussi la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal : 19 élus au lieu de 15 à partir de 1 500 habitants.

Comment ça marche ?

Trois agentes recenseurs, Joëlle Boni, Christiane Rosello et Anne Schaller, agréées par la commune vont vous remettre une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Un questionnaire papier sera remis aux habitants n'ayant pas la possibilité de répondre par Internet.



Conseil municipal DU 15 DÉCEMBRE

Urbanisme – Chapelle Notre-Dame-sur-l'eau

Une consultation a été lancée en juillet pour choisir un maître d'œuvre pour la restauration et la mise en valeur de la chapelle et de ses abords. Le cabinet Baizeau Architecture a été retenu. La première tranche ferme d'un montant de 64 111 € (financé à 40 % par la DRAC, Direction régionale des affaires culturelles) porte sur les études du projet. La seconde tranche est optionnelle et portera sur le suivi des travaux pour un montant de 65 790 €.

Finances – Aménagement du cimetière

Le coût des travaux est estimé à 451 560 € (maîtrise d'œuvre comprise). La municipalité sollicite une subvention au titre

de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) de 80 000 € et le fond de concours Rennes métropole pour 120 000 €. Le projet sera réalisé à partir du second semestre 2022.

Finances – Tarifs municipaux

Augmentation des tarifs de 2 % au 1 janvier 2022 pour suivre l'inflation. Les tarifs du centre de loisirs et de la garderie sont maintenus.



Retrouvez le compte-rendu intégral sur saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/

Conseil municipal DU 19 JANVIER

Urbanisme – Maison du 13 route de Saint-Denis

La maison avec un jardin d'une surface estimée à 2 153 m² a été mise en vente par les propriétaires en novembre 2021. Située à côté de l'école publique et du futur accueil de loisirs, c'est une opportunité de maîtrise foncière que la municipalité saisit au prix de 450 000 €. L'achat se fait par portage de Rennes métropole. La convention engage la commune à réaliser l'étude de la future cantine dans un délai de 5 ans. L'installation d'un pôle petite enfance est envisagée sur la durée de la convention de portage.

Finances – Espace éducatif

La construction du centre de loisirs, d'une classe maternelle et de la rénovation de l'espace culturel s'élève à un montant de 2 403 662 €. Les subventions attendues sont de

1 403 865 €. En vue de financer ce projet, un emprunt de 550 000 € sur 25 ans est contracté. Un second emprunt à court terme d'un montant maximum de 900 000 € sera contracté pour pallier au décalage entre les dépenses engagées et les versements des subventions et la récupération de la TVA.

Confédération départementale des villes, territoires et réseaux accueillants d'Ille-et-Vilaine

La municipalité décide de signer la charte départementale pour l'accueil des exilé-es et nomme Camille Weiss comme référente. L'adhésion à cette action est basée sur le volontariat et ne comprend pas d'engagement à des actions obligatoires. Notre action communale, si importante qu'elle soit, sera renforcée si elle s'inscrit dans des réseaux à l'échelle métropolitaine comme départementale.

Un partenariat avec Betton sur l'accompagnement social

L'augmentation et le renouvellement de la population à Saint-Sulpice-la-Forêt fait croître le besoin d'action sociale. Parallèlement, la crise sanitaire a provoqué une augmentation des situations difficiles. Dans ce contexte, la municipalité a conclu un partenariat avec la ville de Betton et son centre communal d'action sociale (CCAS).

Dès ce mois de janvier, les habitants de Saint-Sulpice-la-Forêt peuvent se faire accueillir, renseigner et aider auprès du CCAS de Betton, notamment pour l'instruction des dossiers d'aides légales.

Ce partenariat concerne aussi l'ensemble des compétences et des prestations du Point accueil emploi (P.A.E.) :

- construction d'un parcours d'insertion et/ou d'orientation professionnelle,
- mise en relation des compétences disponibles avec les offres d'emploi des entreprises,
- participation à un réseau de partenaires dédiés à l'insertion et à l'emploi.

La commune de Saint-Sulpice-la-Forêt élargit ainsi son périmètre d'action dans l'aide sociale.

Saint-Sulpice-la-Forêt

Commune primée
Zéro Phyto
Pour une meilleure qualité de vie

ASC, un début d'année en demi-teinte

Le conseil d'administration de l'ASC a décidé de ne pas reprendre ses activités dès le début d'année 2022. En effet, devant une situation épidémique plus qu'incertaine, l'association a opté pour le principe de précaution, dans le souci permanent de préserver la santé de ses adhérents et de ses intervenants.

Néanmoins, compte tenu de l'évolution permanente de la situation, et afin de répondre au mieux aux attentes de nos adhérents, nous avons organisé la réouverture progressive et différenciée de quelques sections, sous protocoles sanitaires renforcés et avec une application stricte de toutes les mesures. Et par ailleurs, nous avons proposé à quelques sections des séances en distanciel. *

Nous, les membres du CA, sommes conscients que les activités que nous proposons sont souvent des moments importants de détente et de bien-être bienvenus dans cette période difficile. C'est pourquoi nous remercions tous nos adhérents qui se sont montrés compréhensifs et nous ont soutenus dans nos décisions.

Souhaitons néanmoins que l'année 2022 nous réserve de beaux moments dans les semaines et mois à venir !

Le Conseil d'administration.

Sophrologie, session de 15 séances à partir du 23 février

À travers une pratique respiratoire et corporelle accessible à tou-te-s, la sophrologie permet de se poser, respirer et se relaxer. Au fur et à mesure de la pratique, elle développe bien-être, harmonie et connaissance de soi. Ses effets bénéfiques,

* Nos adhérents sont régulièrement informés par mail.

Contact : asc.saintsulpice@gmail.com
<https://ascstulpicelaforet.blogspot.com/>



Le bouchon de La forêt : La pétanque a fêté l'arrivée de Noël avec bonnets, guirlandes et boules !

notamment face au stress, sont reconnus. Proposition de 15 cours, les mercredis, à partir du 23/02 de 19h à 20h - Tarif : 95€ -

Contact : asc.ssf.sophrologie@gmail.com

L'école de musique de l'Illet vous propose de commencer l'année 2022 en chantant !

Un atelier vocal collectif est ouvert aux adultes depuis début janvier. Si vous avez envie de découvrir ou de re-pratiquer le chant, n'hésitez pas à venir rencontrer Charlotte pour une séance d'essai ! Cet atelier est en lien avec le projet « En-Chantez ». Il vous permettra de découvrir le répertoire de chants du monde, puis de rejoindre le rendez-vous festif du 21 et 22 mai qui se déroulera à Saint-Sulpice-la-Forêt. Rendez-vous pour répéter chaque jeudi aux Halles de Saint-

Aubin-d'Aubigné de 20h00 à 21h00 (sauf les 10 et 17 février) en salle A. La lecture des partitions n'est pas nécessaire et l'atelier est ouvert à tous et toutes !

Séance d'essai pour chaque personne intéressée par cet atelier, tarif : 48€

N'hésitez pas à nous contacter au **02 99 37 73 53** ou au **07 68 67 32 51**, à bientôt !

APE

26 mars 2022 : en raison du contexte sanitaire actuel, l'APE a décidé d'annuler le repas de l'association prévu. Une table ronde sur le thème de l'inclusion est organisée à la place, à la salle polyvalente.

« Le livre jeunesse en fête »

Mardi 1^{er} mars, Saint-Sulpice-la-Forêt accueille deux autrices, Sandra Le Guen et Évelyne Brisou-Pellen, et une autrice-illustratrice, Andrée Prigent, dans le cadre du mois du livre en Bretagne.

En journée, les élèves de l'école auront le plaisir de les rencontrer et d'échanger autour de leurs albums et de leurs romans.

À partir de 16h30, elles rejoindront le Guibra pour une **séance de dédicaces** ouverte à tout le monde, en partenariat avec la librairie Lectures vagabondes de Liffré.

Du 22 février au 2 mars, découvrez le travail d'Andrée Prigent : une exposition d'originaux à la bibliothèque et une exposition-vente de gravures au Guibra.

MOIS
DU LIVRE
EN BRETAGNE

Ce projet est cofinancé par Livre et lecture en Bretagne, l'école, la bibliothèque, l'ASC et la municipalité. Il est porté par les bénévoles de la bibliothèque.